

CS 79241
 COMPTES DE LA MAIRIE DE VILLAUD-AGRIILLAS
 MAIRIE DE VILLAUD-AGRIILLAS



Aurillac le 22 Sep^{bre} 1939

Monsieur le Préfet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
 RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 278
 Montant du mandat.....
 Droit.....
 Total.....
 L'expéditeur doit indiquer le montant et l'adresse du destinataire.

Il m'a l'honneur de vous prier de vouloir bien me délivrer un passeport pour me rendre à Istanbul (Turquie)

Inclus 2 exemplaires de ma photographie ainsi que le reçu de la poste constatant le versement de la somme de 38 frs montant du droit de timbre. Ce versement a été effectué au compte courant postal n° 12-02 (Perm. Ferrant) du régisseur de recettes du Service des Etrangers de la préfecture du Cantal à Aurillac

Veuillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de mes sentiments très distingués.

H. Marty

Vu et Transmis à Monsieur le Préfet du Cantal
 avis favorable

VILLAUD-AGRIILLAS
 Commissariat de Police
 le 22-9-1939
 Commissaire de Police

Engagement du
 Passaport n° 25063
 Janis le 1-6-39
 du 4 juillet 1939
 au 3 juillet 1940